

# **OCDE/CAD Dialogue entre bailleurs de fonds et pays en voie de développement sur les Stratégies nationales de développement durable**

## **COMPTE RENDU DU PREMIER ATELIER DE PLANIFICATION, ARUSHA ET DU PREMIER ATELIER DE PLANIFICATION SUPPLEMENTAIRE, LONDRES**

### **1 Un rapport commun**

Ce rapport concerne à la fois le Premier atelier de planification qui s'est déroulé à Arusha, en Tanzanie, du 4 au 7 avril 2000, et le Premier atelier de planification supplémentaire à l'intention des pays et des personnes n'ayant pu assister à la réunion à Arusha, atelier qui s'est déroulé près de Londres du 9 au 10 mai 2000.

A Arusha, l'atelier a rassemblé les équipes de pays de la Tanzanie, de la Thaïlande et de la Bolivie (pays de dialogue), un représentant de l'UICN Pakistan (pays d'apprentissage parallèle), des membres du groupe spécial CAD sur les stratégies nationales de développement durable (SNDD), trois "personnes ressources" spécialistes des SNDD, des membres du personnel de l'Institut international pour l'environnement et le développement - IIED (organisation de coordination) et de l'Institut des ressources naturelles (Natural Resources Institute - NRI). Le projet transfrontières de biodiversité PNUD/FPE (basé à Arusha) a apporté son soutien au niveau de la logistique locale (voir en annexe 1 la liste des participants).

De moindre envergure et de durée plus courte, l'atelier à Londres a rassemblé des représentants du Burkina Faso et du Népal (pays de dialogue) et du Ghana (pays d'apprentissage parallèle), plusieurs membres du groupe spécial CAD sur les SNDD, une personne ressource du Sénégal et IIED (voir en annexe 2 la liste des participants).

La Namibie (autre pays d'apprentissage parallèle), n'ayant pu assister à l'un ou l'autre des ateliers, accueillera une mission séparée du DFID (Coopération britannique) et IIED début juin 2000.

Ce rapport présente un résumé des deux ateliers, en soulignant les conclusions et les recommandations clefs. Il sera publié sur le site Internet du projet ([www.nri.org/NSDD](http://www.nri.org/NSDD) - à transférer plus tard à [www.nssd.net](http://www.nssd.net)), avec des copies des communications, des documents de projet et des transparents présentés aux deux ateliers.

### **2 Objectifs des ateliers**

Les ateliers avaient pour objectif d'élaborer une approche commune, se mettre d'accord sur les modalités de travail et le calendrier du projet, échanger des idées concernant les propositions de dialogue par pays, et jeter les bases d'un réseau performant.

### **3 L'atelier d'Arusha et les promesses de soutien**

Le Secrétaire permanent de la Commission nationale de planification de la Tanzanie, M. Charles MUTALEMWA (au nom du ministre de la Planification), chargé de l'ouverture

officielle de l'atelier, a souligné l'importance de l'initiative de dialogue et affirmé le soutien du gouvernement tanzanien. Une lettre du ministère bolivien du Développement durable, affirmant son soutien officiel de l'initiative, a été présentée.

#### **4 Antécédents et objectifs du projet**

Lors des deux ateliers, des représentants de la Coopération britannique (Department for International Development - DFID) et de la Direction générale du développement de la Commission européenne (organisations chefs de file du groupe spécial CAD sur les SNDD) présentent les antécédents et les objectifs du projet, ainsi que les rôles des différents participants :

##### 4.1 Atteindre les cibles SNDD grâce à une approche de partenariat

On note que l'Agenda 21, accepté lors du Sommet de la Terre en 1992, exige de tous les pays qu'ils préparent une stratégie nationale de développement durable (SNDD). Cinq ans plus tard, lors d'une séance spéciale de l'Assemblée générale de l'ONU, une date limite de 2002 a été fixée pour l'introduction des stratégies par l'ensemble des pays. En préparation de l'événement, le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE - forum rassemblant les bailleurs de fonds afin d'harmoniser les politiques - a arrêté son document d'orientation intitulé *Un modèle pour le 21<sup>ème</sup> siècle*, qui prévoit la mise en oeuvre des SNDD dans tous les pays dès 2005 et s'engage à aider les pays en voie de développement (PVD) à élaborer et à mettre en oeuvre les SNDD.

En revanche, en l'absence d'une interprétation officielle de la nature d'une SNDD, des moyens d'en élaborer ou d'en mettre en oeuvre, pouvant aider les pays à atteindre ces objectifs et à respecter ces engagements, l'établissement de dates limites risque d'aboutir à la préparation de documents SNDD mal exécutés, ce qui a souvent été le cas dans le cadre des approches précédentes.

Le groupe de travail CAD sur l'environnement (GT/ENV) s'est donc proposé d'émettre des conseils pour les bailleurs de fonds sur la meilleure façon de soutenir les SNDD, tâche qu'il a confiée à un groupe spécial nommé en juin 1998. Pour le groupe spécial, il était indispensable que ces conseils soient mis au point en collaboration avec les pays en voie de développement, grâce aux consultations et dialogues dans différents pays.

Parallèlement à l'initiative GT/ENV, la réunion CAD de haut niveau en mai 1999 définit ainsi une SNDD: "un processus stratégique et participatif d'analyse, de débat, de renforcement des capacités, de planification et d'actions menant au développement durable". Par ailleurs, une SNDD ne représente pas forcément un nouveau processus stratégique, mais peut être élaborée grâce à l'intégration des principes de développement durable dans les processus clefs d'orientation et de planification stratégique qui existent déjà.

La discussion de l'initiative GT/ENV démarre lors d'un atelier d'établissement de paramètres en novembre 1998, à Sunningdale au Royaume-Uni, où les bailleurs de fonds et les pays en voie de développement ont examiné l'approche et les thèmes clefs se rapportant aux SNDD (voir CAD/GT/ENV, Document de salle GT(19)1). L'atelier reconnaît la nécessité d'un processus de dialogue sur le terrain afin de tirer les enseignements des expériences SNDD et

d'examiner le rôle des bailleurs de fonds à cet égard. Quatre thèmes clefs sont ainsi identifiés :

- les SNDD peuvent revêtir la forme d'une série de stratégies et de plans différents ; elles se caractérisent par l'accent mis sur les processus
- les SNDD doivent intégrer le développement durable dans les processus clefs de planification dans les domaines économique, social et du secteur privé
- il convient d'assurer la participation maximale des acteurs à l'élaboration et à la mise en oeuvre des SNDD
- les SNDD peuvent chapeauter d'autres processus de planification en matière d'environnement et de développement afin d'améliorer la coordination et limiter les répétitions inutiles (voir également la description détaillée du projet).

#### 4.2 Les objectifs du projet

L'atelier confirme les objectifs suivants :

- déterminer, à l'intention des bailleurs de fonds, les bonnes pratiques en matière de soutien des processus SNDD dans les PVD (objectif principal des bailleurs de fonds)
- améliorer la compréhension au niveau international des modalités d'élaboration et de mise en oeuvre des SNDD.

On souligne que les dialogues n'ont pas pour but de démarrer de nouveaux processus de planification, mais de tirer les enseignements de ce qui existe déjà. On espère toutefois que les dialogues apporteront également une contribution importante aux processus SNDD dans les PVD et qu'ils serviront également à identifier des indicateurs permettant de suivre les progrès vers des stratégies performantes de développement durable, tout en faisant mieux comprendre la nature essentielle d'une SNDD.

Un représentant de l'OCDE/CAD souligne l'importance du processus de dialogue, puisque c'est la première fois qu'on élabore des conseils d'orientation pour le CAD en collaboration avec les pays en voie de développement. Les dialogues dans les différents pays sont d'autant plus importants que les résultats serviront à donner des conseils d'orientation aux bailleurs de fonds. Les conseils vont être présentés aux ministres de la Coopération au développement des pays de l'OCDE mi-2001 et, s'ils sont adoptés, ils pourront influencer des acteurs clefs tels que l'ONU et la Banque mondiale.

#### 4.3 Les rôles des participants dans le projet de dialogue SNDD

- Institutions/équipes nationales chefs de file : coordonner et réaliser les dialogues dans chaque pays, de concert avec les gouvernements
- Comités directeurs nationaux : se réunir plusieurs fois et servir de forum pour qu'une gamme plus large d'acteurs puisse avoir voix au chapitre des dialogues
- IIED : coordonner le projet, veiller à la cohérence de l'approche et au respect du calendrier, préparer des conseils provisoires et aider à gérer les fonds
- Groupe spécial CAD : écouter et apprendre (les futurs conseils tiendront compte des dialogues), aider IIED, réunir et débloquent des fonds, rendre compte au GT/ENV CAD et à d'autres bailleurs de fonds et institutions financières (FMI, Banque mondiale, ...).

### **5 Document d'information sur les SNDD**

Lors de l'atelier d'Arusha, IIED présente un document d'information sur les SNDD, mettant en lumière certains problèmes des approches précédentes (axées sur le développement, manque d'articulation avec la prise de décisions et l'investissement, faible participation, mise en oeuvre mal assurée) et identifiant les enjeux futurs les plus importants. Le texte du document ("*National Strategies for Sustainable Development: the Challenge Ahead*" - *Les Stratégies nationales de développement durable : le défi à relever*, par Barry Dalal-Clayton et Steve BASS, version préliminaire 17/3/2000) est disponible sur le site Internet du projet et CD-ROM.

## **6 Discuter de la valeur des SNDD**

Des présentations sont faites, à chaque atelier, sur les expériences des SNDD et des thèmes connexes dans les pays participants :

### Thaïlande

Le processus de préparation du 8<sup>ème</sup> Plan national de développement économique et social de la Thaïlande a pu compter sur la participation des acteurs à tous les niveaux de la société (dont la base). Les plans de développement précédents avaient été élaborés selon l'approche descendante et n'ont pas atteint les objectifs nationaux. La nouvelle démarche de planification, décidée suite à une crise économique, cherche l'acceptation du public afin d'améliorer la mise en oeuvre. Elle apporte une valeur ajoutée : production d'informations utiles, création d'un nouveau paradigme de "développement à dimension humaine", renforcement du rôle et de la responsabilité de la société civile dans le processus de développement national, responsabilisation des communautés locales par rapport à leurs propres problèmes, amélioration de la coopération entre acteurs.

### Ghana

Le programme Vision 20:20 au Ghana, cadre conceptuel du développement durable sur 25 ans (1996-2020), mis en oeuvre par des plans quinquennaux de développement, résulte de toute une série de consultations de l'ensemble des acteurs afin de dégager le consensus sur les objectifs à moyen et à long terme. L'approche de planification, axée sur la personne humaine, intégrée, participative, décentralisée et de longue durée, tient une partie de sa force des nouveaux mécanismes de coordination utilisés, tels que les réunions trimestrielles pour examiner les activités du gouvernement/des bailleurs de fonds. Les problèmes sont ainsi identifiés au début du processus et tous les acteurs peuvent intervenir pour les résoudre. De même, des groupes de partenaires sectoriels ont été créés sous les auspices du Cadre global de développement (CGD) pour examiner la mise en oeuvre des projets et les réformes des institutions et des politiques. Néanmoins, de nombreuses contraintes pèsent sur la mise en oeuvre : faible capacité institutionnelle au niveau des districts, suivi et évaluation sectoriels, analyse limitée au niveau des districts, problèmes de décentralisation fiscale, difficulté d'imposer le devoir de rendre compte au niveau décentralisé.

### Bolivie

La Bolivie a connu des réformes économiques et sociales pendant la dernière décennie, dont la promulgation de lois respectivement sur la participation publique et la décentralisation.

Suite à ces réformes et compte tenu des problèmes de pauvreté, le gouvernement a adopté une nouvelle démarche de planification axée sur le dialogue, la participation et le consensus, approche qui a déjà produit ses effets dans le cadre de la lutte contre le trafic des stupéfiants. Un processus de dialogue national pour arrêter un programme de réduction de la pauvreté a eu lieu en 1997, un autre dialogue national pour élaborer une stratégie de réduction de la pauvreté étant prévu en juillet 2000. Un ministère du Développement durable a été créé, rassemblant quatre ministères s'occupant de la planification du développement et de l'environnement, tandis que des groupes consultatifs ont été établis pour améliorer la coordination entre le gouvernement et la coopération internationale.

### Népal

Suite à la préparation d'un projet de Stratégie nationale de conservation (SNC) en 1983, le processus d'élaboration de la SNC démarre en 1985 et s'achève en 1988 avec l'approbation gouvernementale de la SNC ("*Valoriser la réussite*"). La mise en oeuvre, commencée en 1989, met l'accent sur trois domaines clefs : la planification et l'évaluation environnementales (notamment en ce qui concerne le droit, le contrôle de la pollution et la conservation du patrimoine national) ; l'éducation environnementale, l'information publique. Face aux exigences du FMI, le Plan national de politique et d'action environnementales a été préparé en 1993. L'intérêt danois a stimulé des efforts pour intégrer l'environnement et le développement grâce à des stratégies et politiques environnementales dans plusieurs secteurs : sylviculture, industrie, ressources en eau. Le 8<sup>ème</sup> Plan quinquennal (1992-1997) s'est efforcé de rassembler les expériences passées dans un chapitre séparé consacré à l'environnement. Toutes les initiatives ci-dessus ont été passées au crible lors de la préparation du 9<sup>ème</sup> Plan quinquennal (1997-2002). L'UICN-Népal a aidé à rédiger le chapitre du Plan sur "les objectifs de la gestion de l'environnement et des ressources naturelles". Un examen à mi-parcours du Plan doit être réalisé en 2000. En 1997, une étude de la mise en oeuvre de la SNC a été entreprise (au moyen d'un atelier et de groupes thématiques) et a produit une série de recommandations détaillées allant au-delà de la SNC même. La Coopération suisse a également réalisé une étude extérieure de la SNC. En 1998, la Commission de planification nationale a organisé une réunion sur les moyens d'actualiser la SNC pour qu'elle devienne une stratégie globale tenant compte des besoins actuels. En ce moment, les approches SNDD pour le Népal sont axées sur la génération de revenus et la réduction de la pauvreté, les projets modèles de démonstration, la coordination.

### Burkina Faso

Le Burkina Faso est un pays essentiellement rural où la croissance économique dépend largement de l'agriculture. Le gouvernement prépare régulièrement des plans quinquennaux de développement, le principal objectif en matière de développement économique étant actuellement la lutte contre la pauvreté, objectif étayé par des politiques sectorielles dont la préparation manque pourtant de consultation et dont l'articulation laisse à désirer. Le gouvernement a signé les principales conventions de Rio, mais celles-ci s'avèrent difficiles à mettre en oeuvre. Il est donc urgent d'établir un cadre pour assurer l'harmonisation et une approche holistique. Le Conseil national de gestion de l'environnement (CONAGESE), légalement établi en 1995, est basé au ministère de l'Environnement et de l'Eau et présidé par le Premier ministre. Le CONAGESE constitue effectivement un cadre de consultation qui assure la promotion des principes de conservation écologique et de durabilité dans le cadre du développement. Il est chargé d'une série d'activités dont le programme contre la

désertification. Les services gouvernementaux, la société civile et le secteur privé font des propositions d'action au CONAGESE.

D'après une étude extérieure, réalisée par l'OCDE/Club du Sahel et le CILSS, corroborée par des discussions ultérieures avec des fonctionnaires burkinabé, des activités passées du CONAGESE et autres ministères techniques intervenant dans le secteur rural, la coordination efficace des politiques de développement et de coopération est un problème clef dont la solution passe par :

- davantage d'informations sur les politiques existantes
- un meilleur rapport entre les politiques et la portefeuille des projets et programmes
- la participation soutenue des représentants des communautés rurales (élus locaux ou associations paysannes) pour qu'ils soient plus à même de contribuer de façon efficace au débat sur les mesures à prendre.

Une initiative récente vise à harmoniser la planification et à intégrer les enjeux écologiques dans la planification du développement d'une manière participative. Elle se propose de tester un prototype de démarche de planification qui intègre les priorités mondiales et transnationales dans les cadres sectoriels de planification existants. On espère ainsi aboutir à ce qu'un consensus se dégage, au sujet d'une approche SNDD, parmi les principaux acteurs du développement durable dans le pays, que CONAGESE apparaisse plus clairement au niveau national comme coordinateur de la gestion environnementale, que les rôles institutionnels soient mieux définis au plus haut niveau, qu'un plan reformulé d'action nationale pour l'environnement voie le jour.

Le processus doit comporter plusieurs phases et démarches (voir annexe 6), débouchant en février 2001 sur un document méthodologique présentant de nouvelles propositions de planification et d'intégration des politiques.

### Tanzanie

Un processus d'élaboration d'une stratégie nationale de conservation (SNC) a commencé en 1988. Rebaptisée stratégie nationale de conservation pour le développement durable après la CNUED, une première version a été approuvée par le National Environmental Management Council (Conseil national de gestion environnementale) en 1994, mais sa mise en oeuvre n'a jamais été assurée. Un plan d'action nationale pour l'environnement, préparé par un consultant de la Banque mondiale, a été approuvé par le Président, toujours en 1994, mais ses recommandations sont restées lettre morte. L'absence de mise en oeuvre s'explique en partie par le chevauchement des mandats institutionnels en matière d'environnement et les rivalités interinstitutionnelles. Le projet de cadre institutionnel et juridique de la gestion de l'environnement est destiné à aborder ces problèmes. La Tanzanie élabore actuellement une stratégie de réduction de la pauvreté.

### Aspects clefs

Les discussions ont dégagé plusieurs éléments clefs :

- *La valeur ajoutée des SNDD* : En Bangladesh, l'approche participative adoptée lors de la préparation de la loi sur la gestion de l'environnement national apporte une valeur ajoutée

parce qu'elle a tenu compte des échelons inférieurs de l'administration (qui, généralement, ne sont pas consultés), permis d'identifier des priorités à la fois de développement et d'environnement et entraîné l'acceptation gouvernementale de la nécessité d'une consultation publique élargie, facilitée par les ONG. La participation renforce les liens entre la réflexion et l'action (car autrement la réflexion intervient au niveau national et l'action au niveau local).

- *Le rôle des bailleurs de fonds* : En Bolivie, du fait des accords cadres avec les bailleurs de fonds, le prochain gouvernement aura à poursuivre les politiques et approches actuellement en vigueur. En Thaïlande, l'ONU aide à faire connaître les expériences d'autres pays et à déterminer les actions locales qui correspondent au développement durable. Les bailleurs de fonds doivent jouer le rôle d'animateurs et répondre aux demandes des pays en voie de développement. Les initiatives pilotes des bailleurs de fonds qui créent des terrains d'entente facilitent la compréhension des points de vue des différents acteurs et renforcent la collaboration entre ceux-ci.
- *L'analyse des SNDD* : Il convient d'abord d'examiner ce qui caractérise le développement non durable (voir la fiche DFID sur les SNDD). A titre d'exemple, des systèmes financiers inadaptés et des régimes fonciers inéquitables sous-tendent l'inégalité économique, tandis qu'une mauvaise gouvernance (corruption, abus de pouvoir,...) et un taux élevé de chômage provoquent l'instabilité sociale. Cette analyse servira de cadre à l'évaluation de l'efficacité de l'action des processus de développement national sur ces goulots d'étranglement ou entraves au développement durable.
- *Pour être durable, les SNDD doivent être viables sur le plan politique* : Une telle viabilité s'impose pour que des politiques de développement durable puissent voir le jour et se poursuivre de manière plus efficace. Il s'agit d'intégrer ces politiques et les priorités du développement qui bénéficient du consensus politique et de s'assurer de l'engagement du gouvernement en faveur de la décentralisation, de l'adaptation aux besoins locaux et de la démocratisation.

## **7 Méthodologies d'analyse des SNDD**

### Approches méthodologiques

Lors de chaque atelier, IIED présente le document "Analyser les SNDD : quelques méthodologies" qui propose des modalités d'analyse des processus de planification stratégique et de leur contribution au développement durable. Une telle analyse exige d'évaluer les processus ou les systèmes et leurs performances, plutôt que d'examiner uniquement les impacts à partir des indicateurs existants de développement durable - car ces impacts mettront du temps à se manifester (et parce que les SNDD s'intéressent essentiellement au processus). Les approches doivent varier d'un pays à l'autre en fonction du sujet d'analyse - certains pays ont élaboré des SNDD, d'autres ne l'ont pas fait, tandis que d'autres encore ont toute une série de plans et de stratégies en cours. Il convient donc d'axer l'analyse des processus SNDD sur certains principes (la participation qui améliore la qualité des informations et facilite l'appropriation, par exemple).

Le document s'inspire des expériences internationales pour proposer un cadre d'analyse (essayé avec succès lors d'une étude récente de la stratégie nationale de conservation du Pakistan - voir prochain chapitre) portant sur cinq catégories générales : le contexte (politique, économique,...) des SNDD, les acteurs, les mécanismes d'intégration (dont d'autres initiatives telles que les CGD et SRP pouvant s'avérer plus viables à long terme), les caractéristiques du processus, les impacts. Les processus et problèmes les plus importants varieront selon les pays, mais le cadre sert de point de départ de l'analyse.

Pendant les débats, il est suggéré de concevoir une SNDD comme un système en évolution d'institutions et de processus traitant du développement durable, tandis que la meilleure façon de déterminer l'adaptation des stratégies aux contextes qui changent consisterait à consulter des groupes cibles sectoriels. La maturité du processus de planification stratégique conditionne les informations qui s'en dégagent. Lorsqu'il n'existe pas de SNDD, l'analyse devrait fournir des renseignements utiles sur les institutions et les processus efficaces pouvant servir de base à une telle stratégie. L'analyse d'un processus SNDD qui n'en est qu'à ses débuts donnera un exemple des moyens de mener une SNDD, tandis que l'analyse des SNDD plus anciennes (plus rodées) indiquera comment adapter et améliorer les SNDD.

### L'expérience pakistanaise de l'examen à mi-parcours de la SNC

A Arusha, Asif Zaidi de l'UICN-Pakistan a présenté l'examen à mi-parcours, entrepris récemment, de la stratégie nationale de conservation au Pakistan. Il s'agissait d'évaluer les progrès depuis l'adoption de la SNC en 1991, d'analyser et de classer les enseignements, d'émettre des recommandations pour que la SNC devienne le schéma directeur stratégique du développement durable au Pakistan. Les deux phases de l'examen se sont déroulées sur une période de 12 mois : la collecte de données sur le plan interne (11 mois), l'examen extérieur dirigé par un groupe international (1 mois).

## **8 Les guides thématiques des dialogues nationaux**

La proposition de projet initiale prévoyait une approche par étapes :

(a) Une étude de l'état d'avancement, réalisée par l'organisation/équipe chef de file, pour faire la carte des processus stratégiques existants touchant les acteurs, groupes et institutions clefs, à partir d'entretiens/consultations avec les acteurs clefs (dont le gouvernement, les ONG et le secteur privé) (1 à 2 mois) ;

(b) Une phase de dialogue supposant la participation d'une gamme plus large d'acteurs, pendant laquelle serait organisée une table ronde nationale, d'une durée de 2 à 3 jours, éventuellement précédée de rencontres à plus petite échelle (3 à 5 mois).

La marche à suivre dans chaque pays de dialogue relève toutefois de la décision locale et on a suggéré, lors des discussions en atelier et ailleurs, que les deux phases soient parallèles ou unifiées plutôt que consécutives.

Lors de chaque atelier, DFID présente un projet de guide thématique (voir "Guides thématiques des études de l'état d'avancement et des dialogues") sur les questions à approfondir pendant l'étude de l'état d'avancement (Guide thématique 1) et les dialogues (Guide thématique 2). A l'origine, le guide avait été préparé à l'intention d'une étude

semblable en Ouganda visant à déterminer l'intégration des enjeux du développement durable dans les politiques, plans et processus. Le format de base correspond plus ou moins à celui du cadre analytique proposé par IIED (voir section 7 ci-dessus), le Guide thématique 1 couvrant le contexte, les acteurs et l'articulation des institutions, tandis que le Guide thématique 2 couvre les processus et les impacts.

A Arusha, des groupes de travail ont discuté des questions et thèmes supplémentaires à figurer dans les guides thématiques, ceux qu'il fallait exclure et les méthodologies proposées pour aborder ces questions. A l'atelier à Londres, les participants ont examiné les guides thématiques en séance plénière et ont suggéré quelques modifications. Citons parmi les observations générales :

- Les questions figurant dans le guide thématique doivent servir de base à la discussion au lieu de susciter uniquement des réponses "oui ou non". On doit commencer, lors des études de l'état d'avancement, à poser des questions concernant les enjeux du processus et le rôle des bailleurs de fonds, ces études devant permettre d'identifier les questions, les acteurs et les méthodologies spécifiques en préparation des dialogues.
- On n'aura pas forcément les moyens d'examiner tous les processus stratégiques existants dans le champ d'action du projet. Il convient d'établir la liste des stratégies prioritaires en fonction de leur contribution potentielle ou réelle au développement durable, des possibilités d'en tirer des enseignements intéressants. Les stratégies sélectionnées auront pour caractéristique déterminante d'être intersectorielles, à dimension humaine et participatives. Dans la mesure du possible, les stratégies prises en considération doivent s'appliquer aux niveaux national, infranational et local.
- La tâche doit être entreprise par un groupe multi-acteurs pour que le projet ne soit pas trop étroitement associé à un secteur/acteur quelconque.
- Les méthodologies utilisées doivent être participatives (les équipes chefs de file doivent s'y engager), crédibles (il faut consulter l'ensemble des acteurs) et transparents.
- Il est indispensable d'obtenir le point de vue de tous les acteurs, ce qui relève de la gageure. Il convient éventuellement de combiner différentes démarches (ateliers organisés pour les acteurs, questionnaires, entretiens structurés, discussions avec des groupes cibles, techniques participatives, forums villageois traditionnels, analyse des jeux d'acteurs, règlement des conflits, utilisation des médias).
- On doit tirer les enseignements à la fois positifs et négatifs.
- Finalement, le pays doit produire un rapport bref, dont les deux tiers porteront sur les priorités futures. Le processus adopté lors des dialogues doit se poursuivre après la production des conseils CAD.
- Il convient éventuellement, dans les conseils CAD, de distinguer les processus stratégiques et de planification.

- Les deux guides thématiques doivent être unifiés et assortis de conseils concernant les méthodologies d'analyse SNDD.

[NB : A la lumière des suggestions spécifiques faites lors des deux ateliers, le réexamen en cours des questions traitées dans les deux guides thématiques et les présentations des méthodologies d'analyse SNDD doit aboutir à la production d'un seul document, plus facile à utiliser, qui servira de "guidage" pour l'analyse et le débat, document qui sera envoyé à tous les participants au projet et publié sur le site Internet.]

## **9 La stratégie de communication du projet**

Les participants aux ateliers ont discuté de la nécessité d'une stratégie de communication. Les dialogues seront impossibles si les participants ne sont pas bien informés. A l'heure actuelle, le projet est peu connu dans les pays de dialogue et il importe de promouvoir et de propager l'initiative pendant la phase initiale. Le groupe spécial CAD doit aider à sensibiliser les bailleurs de fonds (DFID vient de visiter la Banque mondiale et le PNUD pour discuter de l'initiative).

L'importance d'assurer un effet multiplicateur a été convenue, pour que d'autres pays puissent tirer les enseignements du processus. Par ailleurs, il convient d'entrer en rapport avec d'autres pays ayant démarré des études semblables.

Le site Internet proposé pour le projet (voir ci-dessous) est un mécanisme permettant de promouvoir la communication et l'apprentissage, mais il convient d'étudier d'autres moyens de communication, tels que les consultations en préparation de la conférence Rio +10.

### Prototype de site Internet

IIED et le NRI, grâce au financement DFID, ont mis au point un prototype de site pour le projet, dont la démonstration a été faite lors des ateliers. L'architecture du site permet de gérer des informations détaillées sur le projet, les pays, organisations et personnes participants et les dialogues en cours, le texte de toute une série de documents sur les SNDD et des thèmes connexes, ainsi que des documents des pays participants et d'autres organisations ; elle permet également d'accéder à de nombreux sites utiles dont certains dans les pays participants. Le site a pour structure de base :

#### Zone pays :

- contacts
- détails des projets

#### Zone référence :

- développement durable
- le projet
- documents clefs
- outils

#### Zone discussion :

- thèmes généraux

- thèmes nationaux
- version préliminaire des documents de projet

Le prototype de site contenant des informations sur les projets et les textes de toute une série de documents SNDD clefs en CD-ROM est à la disposition des participants au projet.

Plusieurs aspects ont fait l'objet de discussions :

- En ce qui concerne le contrôle des informations publiées sur le site (qui n'est plus tout à fait privé) et l'accès à ces dernières, tous les participants sont autorisés à envoyer des informations et des textes à publier sur le site. IIED/NRI s'occupera uniquement des questions telles que la pertinence du contenu, le format correct, la cohérence du style, l'élimination des virus, etc.
- La distribution et la fréquence de la distribution - a priori trimestrielle - du CD-ROM dans les pays de dialogue et ailleurs.
- Les participants ont exprimé leur besoin de disposer des informations sur le site/CD-ROM.
- On s'est mis d'accord sur la nécessité d'informations variées, allant de la politique aux méthodologies en passant par les détails des contacts.
- Les participants ont également accepté la proposition d'une liste de discussion e-mail (désormais chose faite : nssd@egroups.com).
- Les coûts cachés de la technologie de l'information (désormais bien connus) ont suscité quelques remarques, mais le coût élevé de chercher des informations peu accessibles a également été signalé.

Pour les deux ateliers, le site Internet, qui constitue une ressource très utile et importante, doit indispensablement être élaboré davantage et ouvert à l'accès public. DFID s'est proposé de soutenir l'élaboration ultérieure et l'entretien du site pendant la durée du projet. L'accès au site est actuellement assuré - [www.nri.org/NSSD](http://www.nri.org/NSSD) - en attendant le transfert à [www.nssd.net](http://www.nssd.net).

## **10 Plans de travail des dialogues nationaux**

Pendant les deux ateliers, les équipes des pays de dialogue présentent leurs propositions d'approche et de plan de travail, brièvement décrits dans les annexes :

Annexe 3	Thaïlande
Annexe 4	Tanzanie
Annexe 5	Bolivie
Annexe 6	Burkina Faso
Annexe 7	Népal

## **11 Conclusions et prochaines étapes**

### **11.1 Calendrier**

- L'examen à mi-parcours aura lieu en octobre 2000 en Thaïlande, après la phase d'étude de l'état d'avancement, suivi d'un atelier final en Bolivie, en février 2001.

- Une version préliminaire des conseils doit être présentée à la réunion du GT/ENV CAD en février 2001. IIED aura donc à travailler en parallèle avec les équipes de pays pour tirer les enseignements des dialogues nationaux pendant toute la durée de la phase de dialogue et à préparer une première version des conseils avant l'atelier final.
- Une ébauche annotée des conseils doit être mise au point lors de l'atelier en octobre 2000 à partir des résultats des études de l'état d'avancement.
- Il importe de se concentrer sur la production d'orientations préliminaires à l'intention de la réunion de haut niveau CAD en mai 2001, tandis que la préparation du document technique détaillé (texte de base) doit se poursuivre au-delà de mai 2001.

## 11.2 Objectifs des ateliers

- Examen de mi-parcours en Thaïlande (octobre 2000) : cet atelier examinera les résultats des études de l'état d'avancement et les progrès sur le plan des dialogues, discutera de l'ébauche annotée des conseils en matière de SNDD et se mettra d'accord sur les points qu'il convient d'élaborer davantage.
- Atelier final en Bolivie (février 2001) : il s'agit de présenter les résultats des dialogues, discuter des enseignements clefs et peaufiner la version préliminaire des conseils préparée par IIED en consultation avec les équipes nationales.

## 11.3 Informations et communications

- Il faut rendre opérationnel le site Internet proposé, affecter des fonds à la traduction et faire traduire les documents clefs en espagnol et en français. Un glossaire des termes clefs serait d'une grande utilité.
- Un rapport d'avancement sera préparé pour la réunion GT/ENV CAD en juin 2000.

## 11.4 Démarrer les dialogues nationaux

- Les équipes de pays doivent présenter des plans de travail modifiés (calendrier, coûts, détails du personnel, etc.) à IIED dès que possible, afin de se mettre d'accord sur les contrats et les terms de référence des équipes chefs de file.
- IIED doit discuter, avec les équipes de pays, l'ordre des tâches et la méthodologie de chaque dialogue et aider à élaborer le cadre d'analyse pour que des thèmes communs soient abordés et que les enseignements communs soient tirés.
- Les pays sont invités à organiser des réunions de planification initiale dans les plus brefs délais, afin de discuter la marche à suivre, de faire mieux connaître l'initiative et lui assurer un plus grand soutien. IIED fera son possible pour y assister.

IIED maintiendra le contact avec les équipes de pays tout au long du projet.

## 11.5 Tirer des enseignements des pays d'apprentissage parallèles

*Pakistan*

- Le rapport définitif de l'examen à mi-parcours de la SNC pakistanaise sera publié sur le site Internet du projet.
- Un atelier régional sera organisé par l'UICN au Népal à l'intention des pays de l'Asie du Sud et du Sud-est pour présenter les résultats de l'examen à mi-parcours de la SNC pakistanaise. IIED assistera à cet atelier d'information et de formation.
- On espère que la fin de l'examen à mi-parcours sera suivie de l'élaboration d'une SNC II (sous forme de SNDD). L'UICN prévoit d'organiser une table ronde à cet effet. Le Pakistan souhaitera profiter, pour élaborer cette SNDD, des enseignements tirés de l'initiative CAD.
- L'UICN Pakistan serait prêt à affecter un membre de son personnel au Népal pour faciliter l'échange de points de vue sur l'analyse SNC.

### *Namibie*

Une mission IIED/DFID en Namibie, début juin 2000, discutera des possibilités d'assurer la liaison.

### *Capacité 21*

- Ndey Njie (PNUD Capacité 21) aidera à assurer la liaison avec les initiatives Capacité 21 ; il transmettra des documents et assistera aux ateliers à mi-parcours et final.

## 11.6 Réactions aux ateliers

Les participants ont fait quelques suggestions concernant les ateliers futurs :

- il convient de traduire à l'avance les documents clefs et assurer de bons services de traduction pendant les ateliers ;
- le deuxième et le troisième ateliers doivent durer plus de 2,5 jours et prévoir davantage de discussions en groupe ;
- on pourrait faire meilleur usage des personnes ressources (ne pas les limiter à présider les ateliers) ;
- l'accès facile à un ordinateur et plusieurs imprimantes serait très utile.

**ANNEXE 1**  
**Atelier d'Arusha du 4 au 7 avril 2000 : Participants**

**PAYS DE DIALOGUE**

**(A) THAILANDE**

Dr Utis Kaothien

Secrétaire général adjoint

National Economic and Social Development Board (NESDB)

962 Krung Kasem Road, Bangkok 10100, Thaïlande

Tel : +662-01-282-0726, +662-868-8426

Fax : +662-628-2839

Email : utis-k@nesdb.go.th

Mme Aree Wattana Tummakird

Office of Environmental Policy and Planning

Ministry of Science, Technology and Environment

60/1 Soi Phibun Wattana 7

Rama VI Road, Bangkok 10400, Thaïlande

Tel : +662-279-2793

Fax : +662-272-3060

Email : areewat@oepp.go.th

Dr Nipon Poapongsakorn

Vice-Président

Thailand Development Research Institute (TDRI)

565 Soi Ramkhamaeng 39

Ramkhamaeng Road, Wangthonglang, Bangkok 10310, Thaïlande

Tel : +662-718-5460

Mobile : +662-1-831-4639

Fax : +662-718-5461/2

Email : nipon@tdri.or.th

Dr Adis Israngkura

Chercheur

Thailand Development Research Institute (TDRI)

565 Soi Ramkhamaeng 39

Ramkhamaeng Road, Wangthonglang, Bangkok 10310, Thaïlande

Tel : +662-718-5460

Fax : +662-718-5461/2

Email : adis@tdri.or.th

**(B) TANZANIE**

M. Charles Mutalemwa

Secrétaire permanent, Planning Commission

P.O.Box 9242 Dar es Salaam, Tanzanie

Tel :

Fax :

Email :

Mr Abihudi S.Baruti

Directeur adjoint, Programmation d'Aide, Planning Commission

P.O.Box 9242 Dar es Salaam, Tanzanie

Tel : +255-51-131520/+255-51-112681-4

Fax :

Email : abaruti@yahoo.com

Ms Saada K. Juma

Secrétaire exécutif, AGENDA

P.O.Box 77266 Dar es Salaam, Tanzanie

Tel : +255-51-700663

Domicile : +255-51-75219

Fax : +255-51-150987

Email : agenda@raha.com ou katangi@hotmail.com

Professeur Lucian Msambichaka

Chercheur, Economic Research Bureau,

University of Dar es Salaam, P.O.Box 35096, Dar es Salaam, Tanzanie

Tel : +255-51-410134

Mobile : +255-811-323877

Fax : +255-51-410212

Email : msambi@udsm.ac.tz

Dr Oswald Mashindano

Chercheur, Economic Research Bureau

University of Dar es Salaam, P.O.Box 35096, Dar es Salaam, Tanzanie

Tel : +255-51-410134

Mobile : +255-811-602922

Fax : +255-51-410212

Email : omashindano@hotmail.com

**(C) BOLIVIE**

Daniel Alvarez Gantier

Conseiller du ministre du Développement durable

Dirección General de Biodiversidad

Ministerio de Desarrollo Sostenible y Planificación

Av. 20 Octubre 2425/ED. San José 6-D, La Paz, Bolivie

Tel : +591-2-440431, 440148/440195

Domicile : +591-2-432318

Fax :

Email : ministro@cord.rds.org.bo

Jamie O. Aranibar Del Alcázar

Conseiller général

Subdirección de Política Social (UDAPE) (Ministère des Finances)

Edificio Palacio Comunicaciones Piso 15, La Paz, Bolivie

Tel : +591-2-379493

Domicile : +591-2-791171

Mobile : +591-01239084

Fax :

Email : jaraniba@udape.bo

Cynthia Martha Yañez Sánchez

Conseillère, Coordination Strategic Calendar for Economic Development

Agencia Estrategica

Ministerio de Desarrollo Económico (MDE) (Ministère du Développement économique)

Edificio Palacio Comunicaciones Piso 20

Ministerio de Desarrollo Económico La Paz, Bolivie

Tel : +591-2-368791

Domicile : +591-2-797092

Mobile : +591-01532117

Fax :

Email : cestapro@ceibo.entelnet.bo

Claudia Monica Bravo Sánchez

Analyste principale

Viceministerio de Inversión Pública y Financiamiento Externo, VIPFE)

Edificio Palacio Comunicaciones Piso 11

VIPFE

La Paz, Bolivie

Tel : +591-2-317424, 317432,

Domicile : +591-2-790350

Mobile : +591-01526283

Fax :

Email : msanchez@vipfe.gob.bo

Anibal Aguilar Gómez

Consultant

Coordinateur des Stratégies nationales de développement durable

Bolhispania, SRL (Bureau d'études)

Capitán Rvelo 2157

Edificio Dallas Piso 3,

Av. Ecuador 2523

Sopocachi, La Paz, Bolivie

Tel : +591-2-444280/444280

Domicile : +591-2-420125

Mobile : +591-01524045

Fax :

Email : anibal.aguilar@bolhispania.org.bo

## **PAYS PARALLELES**

### *PAKISTAN*

Asif Ali Zaidi

IUCN-Islamabad

Pakistan

Tel : +92-51-270-686

Fax : +92-51-270-688

Email : aaz@iucn-isb.sdnpk.undp.org

## **PERSONNES RESSOURCES**

Ndey Njie

PO Box 121 Banjul

The Gambia

Tel : +220-395615 / 392333 / 370719

Fax : +220-390033

Email : ndey.njie@commit.gm

Dr Saleemul Huq

Bangladesh Centre for Advanced Studies, Dhaka, Bangladesh

Actuellement résident au R-U :

s/c Huxley School of Environment, Imperial College

8 Prince's Gardens, London SW7 1NA

Tel : +44-171-594-9343

Fax : +44-171-589-5319

Email : s.huq@ic.ac.uk et shuq01@hotmail.com

Gustavo Suarez de Freitas

Pro Naturaleza

Pasaje Parque Blume 106

Santa Cruz, Miraflores, P.O.Box 18-1393, Lima 18, Peru

Tel : +51-1-440-9036 / 441-3800

Fax : +51-1-4412151

Email : gustavos@pronaturaleza.com.pe

## **BAILLEURS DE FONDS :**

**Adrian Davis**, Chef du Service de politique environnementale (EPD)

a-davis@dfid.gov.uk

**Paula Chalinder**, Sustainable Development Unit, EPD, DFID

p-chalinder@dfid.gov.uk

**Alicia Herbert**, Sustainable Development Unit, EPD, DFID

a-herbert@dfid.gov.uk

**Paul Steele**, Sustainable Development Unit, EPD, DFID

p-steele@dfid.gov.uk

**Peter Shelley**, EPD, DFID

p-shelley@dfid.gov.uk

Department for International Development (DFID)

94 Victoria Street

London SW1E 5JL, England, UK

Tel : +44-(0) 20-7917-7000

Fax : +44-(0) 20-7917-0679

URL : <http://www.dfid.gov.uk>

**Artur Runge-Metzger**

Commission européenne (DG Développement)

12 Rue de Genève

Brussels B-1140, Belgique

Tel : +32-2-299-2512

Fax : +32-2-299-2906

Email : [artur.runge-metzger@cec.eu.int](mailto:artur.runge-metzger@cec.eu.int)

**Kathrin Heidbrink**

GTZ PVI

Wachsbleiche 1

5311 Bonn, Allemagne

Tel : +49-228-985-3320

Fax : +49-228-985-7018

Email : [gtzpvi@aol.com](mailto:gtzpvi@aol.com)

URL : <http://www.gtz.de/pvi>

**Jesus Quintana**

Oficina Técnica de Cooperación de La Paz (Bureau de pays en Bolivie)

Agencia Española de Cooperación Internacional (Agence espagnole de coopération internationale - AECI)

Calle Capitan Ravelo, 2161, La Paz, Bolivia

Tel : +591-2-444280 / 443434

Fax : +591-2-441305 / 441138

Email : [jesus.quintana@bolhispania.org.bo](mailto:jesus.quintana@bolhispania.org.bo)

URL : <http://www.aeci.es>

**Karen Kramer**

Second Secretary (Environment), Royal Netherlands Embassy

PO Box 9534, Dar es Salaam, Tanzanie

Tel : +255-51-118566

Fax : +255-51-112828

Email : [nlgovdar@intafrica.com](mailto:nlgovdar@intafrica.com)

**Mai Yamamoto**

Research and Programming Division, Economic Cooperation Bureau

Ministry of Foreign Affairs

Tokyo, Japon  
Tel : +81-3-3580-3311  
Fax : +81-3-3593-8021  
Email : mai/yamamoto@mofa.go.jp

**Dr Matti Nummelin**

Conseiller écologique  
Unit for Sector Policy, Department of International Cooperation  
Ministry for Foreign Affairs  
P.O.Box 127 (Katajanokanlaituri 3)  
FIN- 00161 Helsinki, Finlande  
Tel : +358-9-1341-6108  
Fax : +358-9-1341-6100  
Email : matti.nummelin@formin.fi

**ORGANISATIONS INTERNATIONALES**

Remy Paris

Organisation for Economic Cooperation and Development  
2 Rue Andre-Pascal  
75775 Paris Cedex 16, France  
Tel : +33-1-4524-1746  
Fax : +33-1-4430-6147  
Email : remy.paris@oecd.org  
URL : <http://www.oecd.org/dac>

Sylvia Bankobeza

Responsable juridique, Division of Policy Development and Law  
Legal, Economic and Other Instruments Unit  
UNEP  
Nairobi, Kenya  
Tel : +254-2-623365  
Fax : +254-2-230198  
Email : sylvia.Bankobeza@unep.org

**ORGANISATIONS DE COORDINATION/SOUTIEN**

**Dr Barry Dalal-Clayton**

barry.dalal-clayton@iied.org

**Steve Bass**

steve.bass@iied.org

**Paul Mincher**

paul.mincher@iied.org

**Krystyna Swiderska**

krystyna.swiderska@iied.org

International Institute for Environment and Development

3 Endsleigh Street  
London WC1H 0DD  
Tel : +44-(0)20-7388-2117  
Fax : +44-(0)20-7388-2826  
URL : <http://www.iied.org>

Ken Campbell  
Environmental Sciences Department  
Natural Resources Institute  
Central Avenue, Chatham Maritime  
Kent ME4 4TB, Angleterre, R-U  
Tel : +44-1634-883228  
Fax : +44-1634-883232  
Email : [k.l.i.Campbell@gre.ac.uk](mailto:k.l.i.Campbell@gre.ac.uk)  
URL : <http://www.nri.org>

**ANNEXE 2**  
**Atelier de Londres du 9 au 10 mai 2000 : Participants**

**BAILLEURS DE FONDS:**

Paula Chalinder, Sustainable Development Unit, EPD, DFID  
P-chalinder@dfid.gov.uk  
Peter Shelley, EPD, DFID  
P-shelley@dfid.gov.uk

Department for International Development (DFID)  
94 Victoria Street  
London SW1E 5JL, Angleterre, R-U  
Tel: +44-020-7917-0896/0129  
Fax:: +44-020-7917-0679

Artur Runge-Metzger  
Commission européenne (DG VIII)  
12 Rue de Genève  
Brussels B-1140, Belgique  
Tel: +32-2-299-2512  
Fax: +32-2-299-2908  
Email: Artur.runge-metzger@cec.eu.int

Kathrin Heidbrink  
GTZ PVI  
Wachsbleiche 1  
5311 Bonn, Allemagne  
Tel: +49-228-985-3320  
Fax: +49-228-985-7018  
Email: gtzpvi@aol.com

**ORGANISATIONS INTERNATIONALES**

Ms Anita Nirody  
Capacity 21, United Nations Development Programme (PNUD)  
1 United Nations Plaza (FF-948)  
NY, NY 10017, Etats-Unis  
Tel: +1-212-906-5059  
Fax: +1-212-906-5896  
Email: anita.nirody@undp.org

Serge Snrech  
Club du Sahel  
Organisation for Economic Cooperation and Development (OECD)  
94 Rue Chardon-Lagache  
75016 Paris, France  
Tel: +33-1-4524-8279  
Fax: +33-1-4524-9031

Email: serge.snrech@oecd.org

## **PAYS DE DIALOGUE**

### *NEPAL*

Dr Badri Dev Pande  
Représentant de pays par intérim  
IUCN-Nepal  
PO Box 3923 Kathmandu, Nepal  
Tel: +977-1-528-781  
Fax: +977-1-536-786  
Email: iucn@wlink.com.np (Badri Dev Pande)

### *BURKINA FASO*

M. Djiri Dakar  
Secrétaire Permanent  
Conseil National pour la Gestion de l'Environnement (SP/CONAGESE)  
Ministère de l'Environnement et de l'Eau  
01 BP 6486 Ouagadougou 01, Burkina Faso  
Tel: +226-31-23-64  
Fax: +226-31-64-91  
Email: djiri@fasonet.bf

M. Daniel Thiéba  
Groupe Recherches Formation & Conseil (GREFCO)  
01 BP 6428 Ouagadougou, Burkina Faso  
Tel: +226-34-21-15  
Fax: +226-34-24-60  
Email: Thieba@fasonet.bf

## **PAYS PARALLELES**

Angela Brown Farhat  
Analyste principale, Chef de la Cellule de Réduction de la pauvreté  
National Development Planning Commission  
Flagstaff House, PO Box CT 633, Cantonments, Accra, Ghana  
Tel: +233-21-773011  
Fax: +233-21-773055  
Email: ndpc@ncs.com.gh (Angela Brown Farhat)

## **PERSONNE RESSOURCE**

Oussouby Touré  
s/c CSE  
BP 15532 Fann Résidence  
Dakar, Sénégal  
Tel: +221-825-8067 (CSE)  
Tel: +221-636-8517 (home)  
Fax: +221-825-8168  
Email: oussouby@cse.cse.sn

## **ORGANISATION DE COORDINATION/SOUTIEN**

Dr Barry Dalal-Clayton [Barry.dalal-clayton@iied.org](mailto:Barry.dalal-clayton@iied.org)

Steve Bass [Steve.bass@iied.org](mailto:Steve.bass@iied.org)

Paul Mincher [Paul.mincher@iied.org](mailto:Paul.mincher@iied.org)

Krystyna Swiderska [Krystyna.swiderska@iied.org](mailto:Krystyna.swiderska@iied.org)

International Institute for Environment and Development

3 Endsleigh Street

London WC1H 0DD

Tel: +44-020-7-388-2117

Fax: +44-020-7-388-2826

## ANNEXE 3

### Thaïlande : - Résumé du projet de plan de travail

#### Engagement du gouvernement, comité directeur, équipe chef de file

La Commission nationale de développement économique et social (National Economic and Social Development Board - NESDB) a écrit une lettre officielle confirmant l'engagement du gouvernement vis-à-vis du projet. La NESDB et le ministère des Sciences, de la Technologie et de l'Environnement (Ministry of Science, Technology and Environment - MOSTE) ont accordé leur soutien et collaboreront étroitement avec l'équipe chef de file pour réaliser les dialogues.

Un comité directeur est en voie de création et sera présidé par une personne éminente (indépendante). Il comptera parmi ses membres des représentants de la société civile, des secteurs public et privé, des partis politiques, des universités, des ONG, des parties principalement concernées par le projet.

L'Institut thaïlandais de recherches sur le développement (Thailand Development Research Institute - TDRI) a été nommé équipe chef de file (chef d'équipe : Dr. Nipon POAPONSAKORN).

#### Objectifs globaux

- Etudier l'état d'avancement du processus de planification de la NESDB, notamment en ce qui concerne la stratégie existante de réduction de la pauvreté. L'étude portera aussi bien sur le processus d'élaboration des 8<sup>ème</sup> et 9<sup>ème</sup> plans nationaux de développement économique et social que sur l'impact du 8<sup>ème</sup> plan
- Mettre au point un processus s'adaptant à l'élaboration d'une stratégie de réduction de la pauvreté se conformant au concept du développement durable. Il est prévu d'une part de tirer les enseignements des stratégies existantes et des méthodes performantes et, d'autre part, d'identifier les contraintes communes.

*NB* : A Arusha, les délégués thaïlandais avaient suggéré d'axer le dialogue sur le crédit mais il a été décidé, à la réflexion, de mettre l'accent sur la réduction de la pauvreté.

#### Etude de l'état d'avancement (mai-août 2000)

Tâches (et institutions d'exécution) :

- Identifier le noyau des institutions participantes, membres du comité directeur, personnes ressources (TDRI, NESDB, MOSTE : mai)
- Examiner les études existantes sur les processus SNDD (en cours et réalisés pendant les 10 dernières années), mettant l'accent sur le 8<sup>ème</sup> plan national (NESDB : juin/juillet)
- Examiner la documentation sur la pauvreté et les stratégies de réduction de la pauvreté en Thaïlande (TDRI : juin/juillet)
- Entretiens avec des informateurs clefs (TDRI : juin/juillet)

- Identification par les institutions participantes, le comité directeur et les personnes ressources des acteurs clefs (gouvernement, ONG, dirigeants communautaires, universitaires). Déterminer, en consultation avec ces acteurs, l'importance de leur contribution au 8<sup>ème</sup> plan national (TDRI, NESDB)
- Atelier universitaire (avec des communications commandées) pour discuter du processus participatif de planification de la SNDD et de la réduction de la pauvreté. Production d'un rapport résumé des résultats à examiner lors d'un atelier sur l'état d'avancement (TDRI : juillet/août)
- Atelier sur l'état d'avancement à l'intention des acteurs (organisé par NESDB et TDRI : août/septembre) pour identifier les processus SNDD, les forces et faiblesses ; évaluer l'impact du 8<sup>ème</sup> plan national existant ; tirer les enseignements des processus stratégiques existants.
- Préparer le rapport sur l'étude de l'état d'avancement (NESDB/TDRI : septembre).

### **Dialogues sur la stratégie de réduction de la pauvreté (juin 2000 - mai 2001)**

Le débat portera sur les questions indiquées dans le Guide thématique 2

Tâches (et institutions d'exécution) :

- Commander 2 communications pour l'étude de la pauvreté :
  - Etude de la documentation existante sur la pauvreté et les processus de réduction de la pauvreté (TDRI : juin/juillet 2000)
  - Processus SNDD (septembre/octobre 2000)
- Entretiens avec 4 à 5 informateurs clefs (TDRI : octobre 2000)  
Atelier théorique/technique (TDRI : novembre - 30 participants) sur la stratégie de réduction de la pauvreté - pour identifier les causes de la pauvreté, évaluer les politiques existantes de réduction de la pauvreté, examiner les processus de la stratégie de réduction de la pauvreté (universitaires et parties concernées).  
Commander et présenter trois communications :
  - Résumé de la situation et des causes de la pauvreté
  - Evaluation des politiques existantes de réduction de la pauvreté
  - Le processus DD de la stratégie de réduction de la pauvreté
- Entretiens avec 20 à 25 informateurs clefs connaissant bien le processus DD et la pauvreté (universitaires, représentants politiques de haut niveau - ministres et membres des partis de l'opposition, sénateurs nouvellement élus, responsables ONG importants, dirigeants communautaires, fonctionnaires importants concernés par la politique de lutte contre la pauvreté) (TDRI : octobre/novembre 2000)
- Rencontres avec des groupes de dirigeants communautaires urbains et ruraux connaissant bien les projets gouvernementaux de réduction de la pauvreté et les projets lancés par les ONG ou la société civile (TDRI : décembre 2000)
- Atelier de dialogue à l'intention des ONG et dirigeants communautaires (décembre : 30 à 40 participants) pour examiner les conclusions de l'atelier technique et évaluer séparément les processus d'une stratégie de réduction de la pauvreté en Thaïlande (atelier organisé par les principales institutions de développement local : Local Development Institute, etc.)
- Préparation d'un rapport de synthèse sur les deux ateliers, les études techniques, les rencontres et les entretiens - servant à déterminer les questions à discuter lors du séminaire national (TDRI : janvier 2001)

- Séminaire national de deux jours sur la SNDD (visant à réduire la pauvreté) (70 à 80 participants - membres bien en vue des partis politiques, représentants gouvernementaux de haut niveau, dirigeants communautaires importants, universitaires, ONG principales). Le séminaire adoptera l'approche "apprécier-influencer-contrôler" (TDRI/NESDB/MOSTE : janvier/février 2001)
- Rapport définitif sur les SNDD et les meilleures pratiques (février 2001)
- Contrôle de la qualité (tous les deux mois) par le Comité directeur
- Une série de conférences de presse sera organisée pour attirer l'attention sur les actions du projet qui seront également publiées sur le site Internet du TDRI.

## **ANNEXE 4**

### **Tanzanie : - Résumé du projet de plan de travail**

#### **Soutien gouvernemental, comité directeur**

Le processus de dialogue en Tanzanie bénéficiera du soutien clef de la Commission nationale de planification (National Planning Commission - NPC). Un Comité directeur a été nommé sous la présidence du Secrétaire permanent de la NPC ; il compte parmi ses membres les secrétaires permanents de plusieurs ministères clefs ainsi que des représentants du secteur privé, des ONG, des universités et des bailleurs de fonds.

#### **Equipe chef de file**

Un chef d'équipe a été nommé (le Professeur Lucian MSAMBICHAKA du Bureau de recherches économiques, Université de Dar es Salaam) et le recrutement d'autres membres de l'équipe est en cours (ils auront des expériences et des compétences variées : environnement/ressources naturelles, questions socio-économiques,...).

#### **L'approche par zones**

Le processus de dialogue sera réalisé dans trois zones représentatives de la Tanzanie :

- La zone de Dar es Salaam (ville de Dar, régions de la Côte et Morogoro)
- La zone d'Arusha (Arusha, Kilimandjaro et Tanga)
- La zone d'Iringa (région d'Iringa, Mbeya, Rukwa et Ruvuma)

On déterminera pendant l'étude d'avancement les lieux précis où seront réalisés les dialogues.

#### **Atelier de planification initiale**

Cet atelier, qui aura lieu le 23 mai (IIED y assistera), présentera le projet à une série d'acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux afin de le faire connaître et soutenir, d'examiner et d'émettre des commentaires sur le projet de plan de travail.

#### **Les méthodes**

En règle générale, l'approche prendra exemple sur celle proposée dans le document de projet. Différentes méthodes seront utilisées pendant l'étude de l'état d'avancement et les dialogues dont : une étude de la documentation, des observations, des entretiens formels et informels, des discussions de groupes cibles et des ateliers participatifs à l'intention des acteurs. La préparation d'une liste de contrôle servant de questionnaire pour les entretiens et d'un questionnaire semi-structuré pour la collecte d'informations quantitatives auprès des acteurs permettra d'assurer une approche systématique.

#### **Etude de l'état d'avancement (a priori juin/juillet 2000)**

- Identification des processus SNDD entrepris ou en cours en Tanzanie, rassemblement des documents clefs
- Préparation de la liste de contrôle pour les entretiens

- Recrutement d'experts (dans le domaine correspondant à chaque stratégie) pour examiner les documents respectifs et se faire une idée du contexte, des acteurs et des institutions clefs, de l'engagement politique et des orientations du pays par rapport à la stratégie, du stade atteint par la mise en oeuvre et/ou la pratique
- Entretiens menés par les experts avec des personnes clefs s'occupant de la prise de décisions, de la préparation et de la mise en oeuvre de stratégies particulières
- Commentaires de l'équipe de base sur les différents projets de rapports
- Présentation par les experts, au Comité directeur, des rapports sur l'examen des stratégies individuelles
- Révision des rapports et présentation à l'approbation du Comité directeur.

**Processus de dialogue** (a priori août/décembre 2000)

- Identification des acteurs et institutions clefs en vue des consultations et entretiens
- Préparation d'une liste de contrôle et d'un questionnaire semi-structuré pour les entretiens - à approuver par le Comité directeur
- Atelier à Dar es Salaam pour les acteurs, plus rapport
- Atelier au niveau des districts pour les acteurs, plus rapport
- Préparation d'un résumé des principales questions soulevées lors des ateliers à Dar et dans les districts
- Atelier au niveau national pour les acteurs, plus rapport
- Préparation et présentation au gouvernement et aux bailleurs de fonds d'un rapport de synthèse.

## **ANNEXE 5**

### **Bolivie : - Résumé du projet de plan de travail (mis à jour le 9 juin)**

#### **Cible et approche**

Il existe déjà, en Bolivie, un processus de dialogues nationaux (DN). Le premier DN, en 1997, avait pour but l'élaboration du programme bolivien de réduction de la pauvreté et un autre, en juillet 2000, doit élaborer une stratégie de réduction de la pauvreté. Cette dernière vise à assurer la participation de l'ensemble des principaux acteurs politiques et sociaux, intervenant d'abord au niveau municipal avant de toucher la société civile. Une "rencontre" DN aura lieu en juillet et un organisme participatif sera créé afin de donner suite aux engagements pris et contrôler la mise en oeuvre.

L'action SNDD du CAD mettra l'accent sur l'expérience bolivienne des DN et des stratégies liées à l'environnement (Agenda 21, Stratégie relative à la biodiversité,...). Les moyens de renforcer l'intégration des enjeux écologiques dans la stratégie de réduction de la pauvreté (SRP) seront également examinés. Des discussions préliminaires ont eu lieu avec les responsables de la SRP bolivienne et du CGD. (Certains aspects de ce projet de plan de travail restent à préciser.)

#### **Engagement du gouvernement, équipe chef de file**

Suite aux réunions entre un groupe de contact de bailleurs de fonds à La Paz et le ministère du Développement durable, pour discuter de la participation éventuelle de la Bolivie à l'initiative CAD, le ministre du Développement durable a exprimé, dans une lettre officielle, le soutien du gouvernement pour le projet et son engagement à prendre part au processus.

Le bureau d'étude Bolhispania a été nommé organisation chef de file (chef d'équipe : Anibal Aguilar Gómez). Des fonctionnaires clefs du ministère du DD (dont les services de planification du développement et de l'environnement) feront partie de l'équipe chef de file, qui comportera également des spécialistes de l'économie (de l'UDAPE), de l'environnement (du MDD), de l'économie et du financement externe (Vice-ministère de l'Investissement public et du financement externe), des stratégies et du développement durable (MDD), des stratégies de développement économique (MDD).

Le comité directeur comptera parmi ses membres des représentants du gouvernement, du secteur privé, de la société civile, d'une ONG et des bailleurs de fonds (GTZ, DFID, COSUDE).

#### **Objectifs**

- Analyser l'expérience des principaux processus stratégiques nationaux en Bolivie qui se rapportent au développement durable (réduction de la pauvreté, Agenda 21, stratégie relative à la biodiversité) ; tirer des conclusions à l'intention des bailleurs de fonds sur les processus, les politiques et les institutions nécessaires pour mener à bien l'élaboration et la mise en oeuvre d'une SNDD et sur l'aide qu'il convient d'y apporter.

- Identifier les priorités en matière d'intégration des objectifs de développement durable dans le processus de développement, mettant l'accent sur la SRP, grâce à l'étude de l'impact des aspects clés du développement (macro-économie, intégration au marché, développement humain, aménagement urbain, modernisation) sur le développement durable d'une part et, d'autre part, sur l'amélioration du niveau de coordination entre les stratégies relatives au développement et à l'environnement. On vise finalement à faire de la SRP une stratégie plus intégrée de développement durable. Par ailleurs, on souhaite à la fois motiver les agents économiques pour qu'ils s'engagent dans le processus de développement durable et renforcer la participation des groupes pauvres et marginalisés.

## **Etapas**

Les phases d'étude de l'état d'avancement et de dialogue, réalisées en parallèle, comporteront trois étapes :

- 1<sup>ère</sup> étape : mars/avril 2000 : Activités de préparation de l'analyse des processus stratégiques  
 2<sup>ème</sup> étape : mai/décembre 2000 : Etude de l'état d'avancement et dialogue sur les thèmes et les processus stratégiques clés.  
 3<sup>ème</sup> étape : décembre 2000/février 2001 : dernières consultations, révision des projets de rapport, atelier final en Bolivie.

L'étude de l'état d'avancement se penchera surtout sur les plans, les lois, les stratégies, les plans sectoriels et régionaux liés au développement durable et sur les initiatives des bailleurs de fonds. Elle comportera l'examen des documents et études clés, des entretiens avec des experts et des consultations avec des acteurs sociaux. Par ailleurs, il est proposé d'identifier les enseignements, expériences et questions clés à approfondir grâce au processus de dialogue, qui permettra d'émettre des recommandations générales à l'intention des bailleurs de fonds.

En ce qui concerne le CAD, il y aura deux principaux processus de dialogue sur la SNDD :

- Six petits ateliers sur les thèmes clés du développement et le développement durable, (dont la durabilité par rapport à l'environnement ?) seront organisés entre juin et décembre. Chaque atelier cherchera à tirer les enseignements des processus stratégiques et à identifier les actions prioritaires pour améliorer la contribution des processus de développement au développement durable.
- Un atelier national à Santa Cruz, du 10 au 11 août, à l'intention de toute une série d'acteurs, examinera les expériences des stratégies relatives à la réduction de la pauvreté et à l'environnement, discutera le projet de rapport sur l'étude de l'état d'avancement, identifiera les questions clés à approfondir. On comptera parmi les participants des sociétés, des représentants des populations autochtones, des agriculteurs, des municipalités, des ONG, des universitaires, IIED et GTZ (au nom du CAD).

Le processus de dialogue national en cours et les actions relatives à la SRP seront observés et analysés systématiquement pour en tirer les enseignements utiles qui seront publiés dans des bulletins mensuels.

Pendant toute la durée du processus, on prêtera une attention toute particulière à trois éléments clés :

1. Assurer l'engagement en faveur du processus de dialogue et sa viabilité sur le plan politique - veiller à ce que le gouvernement soit "dans le coup" (soutien du ministère des Finances, ...).
2. Favoriser l'appropriation sociale - faciliter/promouvoir la participation de la société civile.
3. S'assurer de la viabilité technique - faire intervenir des experts appropriés.

Le Conseil national du développement durable, qui assure la représentation du gouvernement, des ONG, des syndicats, des associations paysannes et des organisations de base, facilitera les consultations avec les acteurs. Une page d'accueil sera créée afin de faciliter la communication sur les enseignements tirés et des vidéoconférences sur Internet feront partie des consultations.

## **Plan de travail**

### ***Mars/avril 2000***

- Réunions préparatoires
- Consolidation de l'engagement du gouvernement
- Définition des acteurs et des représentants de la société civile
- Création des comités
- Consultation du Conseil national du développement durable

### ***Mai 2000***

- Réunion de planification avec le ministère du Développement durable (+ présentation des résultats de l'atelier d'Arusha) (1<sup>ère</sup> semaine de mai)
- Réunion initiale pour présenter l'initiative aux acteurs clefs et discuter de la situation du développement durable en Bolivie, en présence du gouvernement, des bailleurs de fonds (dont Erick Zeballos, DFID), de représentants de la société civile et d'experts clefs (17 mai)

### ***Juin 2000***

- Synthèse de la situation du développement durable
- Atelier thématique sur la macroéconomie et le développement durable (28-29 juin)

### ***Août 2000***

- Atelier thématique sur l'intégration au marché et le développement durable
- 10/11 août : Atelier national (table ronde), Santa Cruz : à l'intention de tous les secteurs sociaux, pour examiner les résultats, identifier les questions clefs et préparer la réunion en Thaïlande en octobre 2000

### ***Septembre 2000***

- Révision du rapport sur l'étude de l'état d'avancement afin d'intégrer les résultats de l'atelier national
- Atelier thématique sur le développement humain et le développement durable
- Préparation du rapport de l'examen à mi-parcours

### ***Octobre 2000***

- Atelier sur l'examen à mi-parcours, en Thaïlande

- Atelier thématique sur les stratégies environnementales (Agenda 21 et Biodiversité)

#### ***Novembre 2000***

- Préparation d'un rapport définitif sur l'étude de l'état d'avancement et les expériences du développement durable en Bolivie
- Atelier thématique sur l'aménagement urbain et l'adaptation aux besoins locaux

#### ***Décembre 2000***

- Atelier thématique sur la modernisation et la mise en oeuvre institutionnelle (début décembre)
- Préparation de la version définitive du rapport
- Consultation de l'ensemble des participants, y compris le Conseil national du développement durable ; organisation d'une vidéoconférence pour peaufiner le rapport

#### ***Janvier 2001***

- Envoi de la version définitive au CAD et IIED
- Préparation du 3<sup>ème</sup> atelier du projet, en consultation avec le CAD et IIED

#### ***Février 2001***

- 3<sup>ème</sup> atelier du projet en Bolivie

## ANNEXE 6

### **Burkina Faso : - Résumé du projet de plan de travail**

Au Burkina Faso, tout le monde reconnaît le manque de synergie entre les différents plans et programmes - préoccupation que partagent les principaux ministères. Une initiative a été lancée pour aborder le problème et sera présentée aux dirigeants politiques au plus haut niveau. Un comité directeur a été créé lors d'un atelier organisé le 11 avril 2000, afin de démarrer le processus. Ce comité directeur souffre cependant de deux contraintes importantes : ses membres actuels sont essentiellement des cadres du S/P CONAGESE (Secrétariat permanent, Conseil national de gestion de l'environnement) et il n'assure pas une représentation suffisante des ONG et de la société civile.

L'initiative comporte quatre phases principales :

#### **Phase A : échange d'informations et élargissement du comité directeur**

Il est urgent notamment :

- d'informer les principaux services gouvernementaux de l'initiative (le ministre de l'Environnement a demandé officiellement au Premier ministre de s'en occuper)
- d'élargir le comité directeur afin d'assurer la représentation des institutions (responsables des politiques de développement clefs) et des programmes suivants : la DGEP (Direction générale de l'économie et de la planification) et la DGCOOP (Direction générale de la coopération) du ministère des Affaires économiques et des finances, le DEP (Département d'études et de planification) et la CC/PASA (Cellule de coordination du programme d'ajustement structurel pour le secteur agricole) du ministère de l'Agriculture, la CND (Commission nationale de décentralisation), les DEP du ministère de l'Elevage, le ministère de la Promotion féminine et le ministère de l'Aménagement du territoire (pour les aspects liés à la bonne gouvernance et à la mise en oeuvre de la décentralisation). La collaboration sera également assurée avec d'autres ministères.

Un responsable de projet à plein temps a été nommé (Daniel Thiéba du Groupe Recherches Formation & Conseil - GREFCO) pour rassembler les compétences de base et diriger le processus. L'apport de consultants à temps partiel, dont Oussouby Touré du Sénégal, sera assuré selon les besoins.

#### **Phase B : examen de la situation actuelle et proposition de mécanisme de dialogue**

De nombreuses études - dont l'examen des politiques de développement en milieu rural (réalisé à l'initiative du Club du Sahel) et des évaluations des processus relatifs à la Convention des Nations-Unies sur la lutte contre la désertification aux niveaux régional et national, entre autres - ont déjà constaté la faiblesse des synergies entre les politiques de développement.

Le CONAGESE est conscient des difficultés que suppose la prise en compte des politiques environnementales dans les différentes politiques de développement économique et les plans préexistants.

Le Plan d'action national (PAN) pour la mise en oeuvre de la Convention sur la lutte contre la désertification représente essentiellement une stratégie de développement rural qui s'approche en grande partie des principes et démarches d'une SNDD, c'est-à-dire qu'il a été élaboré grâce à un processus de collaboration de grande envergure entre les services étatiques, les différents politiques et programmes et les organisations de la société civile.

Le CONAGESE a pour priorité de définir une stratégie qui encouragera et permettra la prise en compte dans les politiques de développement sectoriel des enjeux écologiques et sociaux. Le *Earth Council* finance cette initiative.

Pendant cette phase, les recherches porteront sur la simplification et la sensibilisation vis-à-vis des engagements et rôles par rapport aux conventions de Rio (Désertification, Biodiversité, Changement climatique). On veillera à la mise en oeuvre synergique.

Un résumé sera préparé des différentes études et recommandations existantes sur l'harmonisation des politiques de développement sectoriel. Des mécanismes seront mis au point pour assurer la collaboration institutionnelle et le dialogue sur l'intégration des enjeux écologiques et sociaux dans les politiques de développement d'une part et, d'autre part, l'harmonisation des interventions au niveau infranational. Les expériences d'autres pays en matière d'élaboration et de mise en oeuvre des SNDD, ainsi que les mécanismes de financement national, seront examinés.

Le CONAGESE a pris l'initiative d'énoncer les principes du développement durable et de la stratégie PAN avec d'autres ministères et dans le cadre des programmes de développement national, notamment :

- avec la CC/PASA (mais les résultats de la collaboration sont plutôt timides)
- avec le programme national de gestion des terroirs (PNGT - le principal plan d'investissement rural) - si les résultats ici ont été encourageants, ce n'est pas encore le cas en ce qui concerne d'autres programmes semblables.

Il s'est avéré impossible jusqu'ici de s'assurer de la collaboration du ministère des Affaires économiques et des Finances. Il s'agit là du défi le plus important, d'autant plus que le document cadre de la stratégie de croissance relève de ce ministère, par l'intermédiaire de la DGEP. Il dirige également la lutte contre la pauvreté qui ressemble à certains égards à la stratégie PAN. Par ailleurs, les cadres des services clefs du ministère (DGCOOP et DGEP), avec des cadres du ministère de l'Agriculture, sont responsables de gérer le processus d'élaboration de la politique de développement rural décentralisé. A l'appui du processus de décentralisation et dans le cadre de l'opérationnalisation de la stratégie PAN, le CONAGESE cherche, en essayant de mettre en oeuvre la Convention sur la lutte contre la désertification au Burkina Faso, à harmoniser les approches locales de développement.

### **Phase C : validation et création de consensus autour de l'adoption d'une stratégie et d'un plan de travail**

Toutes les analyses entreprises lors des phases A et B et toutes les propositions seront rassemblées dans un projet de document à présenter lors d'un petit atelier. Environ 20 participants seront invités, dont :

- Des responsables de services gouvernementaux, EPD et DAF
- La DGEP et la DGCOOP du ministère des Affaires économiques et des Finances

- Les principaux bailleurs de fonds
- Les représentants clefs de la société civile

Les propositions qui en résultent feront l'objet d'un examen ultérieur et des recommandations définitives concernant de nouveaux mécanismes et procédures seront adoptées. Un plan d'action relatif à l'expérimentation de ces nouvelles approches, assorti d'un calendrier de mise en oeuvre, sera préparé.

### **Phase D : mise en oeuvre du plan d'action**

Le chef d'équipe dirigera le processus d'expérimentation et fera la synthèse des conclusions initiales d'ici février 2001. Les activités ou innovations qui ne sont pas mises à l'essai avant cette date feront l'objet d'un protocole d'exécution et de demandes de financement.

### **Calendrier des activités**

#### *Mai 2000*

- Information des participants, contacts et discussions avec les acteurs en vue de la collaboration
- Elargissement du comité directeur

#### *Juin 2000*

- Etude de l'état d'avancement et évaluation des expériences (nationales et étrangères)
- Préparation de propositions de stratégie (pour assurer la synergie et l'harmonisation des différents plans et programmes)

#### *Juillet-septembre 2000*

- Mi-juillet : atelier sur les propositions et les questions précédentes, tirant les enseignements préliminaires concernant les responsabilités (coopération, nationales) et les limites d'une SNDD
- Mi-juillet/mi-septembre : mise au point d'approches opérationnelles (méthodologie, activités, mécanismes) susceptibles d'opérationnaliser une SNDD (aux niveaux national et décentralisé et sur le plan du financement).

Cette phase comporte un examen de la documentation, des recherches, des expériences sur le terrain et des consultations avec les parties concernées.

#### *Octobre 2000*

- 5 octobre : atelier technique sur les propositions de coordination/harmonisation
- 20 octobre : mise au point de la stratégie (plan d'action)
- Diffusion de la stratégie, communication et enrichissement de la stratégie

*Octobre 2000-février 2001*

- A partir du 20 octobre : commencer à tester l'approche stratégique (méthodologie d'harmonisation des interventions) aux niveaux local et national
- Dès fin février 2001 : tirer les conclusions et produire le document définitif.

## ANNEXE 7

### Premières propositions concernant un dialogue au Népal

**NB :** Le représentant de l'UICN Népal a fait des suggestions concernant un dialogue au Népal et présentera ces idées à la Commission de planification nationale népalaise dès son retour de Londres. Une mission IIED doit se rendre au Népal fin juin pour aider à élaborer l'approche.

L'organisation du dialogue sera confiée à un groupe spécial présidé par la Commission nationale de planification. Le processus comportera probablement les éléments suivants :

- Un examen des stratégies actuelles, qui comportera également l'étude des moyens de faire participer les districts aux actions des services du gouvernement central (selon la nouvelle loi sur la décentralisation) et de responsabiliser les districts.
- La rédaction d'une série de documents de discussion en préparation des dialogues, portant sur :
  - les décideurs
  - les bailleurs de fonds
  - les technocrates/administrateurs
  - les agents du développement
  - le secteur privé
  - le public en général
- Des dialogues
- La préparation d'une SNDD (activité complémentaire)